

## Responsable de ses parents

Par **Fro**, le **25/11/2005** à **16:12**

Bonjour et merci de vos conseils.

Ma question : suis-je responsable de ma mère quand :

Aujourd'hui j'apprends que la maison de retraite où elle est veut la renvoyer pour cause de mensonge, vol, et atteinte à la santé des autres résidents. Elle a déjà fait un séjour en hôpital psychiatrique mais il ne la veulent plus (disant qu'elle a toutes ses facultés mentales). J'avais également fait une demande de mise sous tutelle qui a été refusée pour les mêmes raisons. Je n'en peux plus, tout le monde se renvoie la balle, je ne sais plus vers qui me tourner... Que dois-je faire sachant qu'elle est violente et caractérielle il est hors de question que je la prenne chez moi. Personne ne la veut. De plus elle est diabétique et est amputée d'une jambe. Chez elle, elle ne voulait pas se soigner, les médecins et les infirmières ne voulaient plus s'en occuper c'est pour cela que nous avons fait l'HDT ensuite ils l'ont envoyée en maison de retraite. Mais la directrice de la maison de retraite vient de m'appeler et m'a dit que j'avais deux mois pour lui trouver autre chose. Mais je ne sais plus vers qui me tourner. J'ai besoin de vos conseils.

Merci.... Je n'en peux plus...